

Adresse de la société populaire de Guingamp [Côtes-du-Nord], lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Guingamp [Côtes-du-Nord], lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 54-55;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21162\\_t1\\_0054\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21162_t1_0054_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

**ne reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention nationale et de mourir, s'il le faut, pour elle.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (17).**

[*La société populaire de Heuqueville à la Convention nationale, le 21 vendémiaire an III*] (18)

Citoyens Représentants du peuple français,

La société populaire fraternelle et Républicaine de la commune de Heuqueville, canton et district d'Andely, département de l'Eure, vous adresse ses sentiments de reconnaissance pour l'énergie vraiment républicaine que vous avez déployée depuis le 9 thermidor, époque à jamais mémorable ou vous avez anéanti le tiran et son règne affreux; continuez, citoyens Représentants à rester ferme au poste ou la confiance du peuple vous a placé et ou il saura vous soutenir contre les attaques sans cesse renaissantes des ennemis de la patrie; agissez avec la même fermeté pour faire disparaître les restes impurs du tiran qui, dans leur impuissance, s'agitent encore, jurent de nous ramener à la servitude par les chemins du crime; nous avons tous juré de plus tôt mourir mil fois que de courber de nouveau notre tête sous le même joug d'ou vous nous avez tiré et le peuple ne jure pas en vain.

Pour nous, nous aimons et chérissons la liberté, l'égalité, nous aimons le gouvernement révolutionnaire que vous avez organisé parce qu'il est fondé sur la justice; nous saurons toujours résister aux insinuations dangereuses de nos ennemis et jamais nous ne reconnaitrons d'autre point de reunion que la Convention nationale. S'il le faut, nous saurons mourir pour elle et notre dernier cri sera vive la Convention, vive la République.

Présenté et délibéré ce jourd'hui 21 vendémiaire l'an 2<sup>e</sup> [sic] de la République une et indivisible.

GEUZE, *président*, CHEDEVILLE,  
GRIAN, *secrétaires*.

## 8

**Les administrateurs du district de Laon [Aisne] félicitent la Convention nationale sur le nombre des victoires remportées par nos phalanges républicaines et l'invitent à continuer ses glorieux travaux pour le bonheur du peuple.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (19).**

(17) P.-V., XLVIII, 42.

(18) C 325, pl. 1404, p. 8.

(19) P.-V., XLVIII, 42.

[*L'administration régénérée du district de Laon aux représentants du peuple français, le 29 vendémiaire an III*] (20)

Vous avés soufflé sur les orages que le crime n'a cessé de conjurer contre vous, et les orages sont tombés sur les têtes coupables qui menaçaient les vôtres. Vous avez dit à nos braves guerriers, soyez vainqueurs des tirans et de leurs esclaves; et nos phalanges républicaines ont triomphé des esclaves, et les rois éperdus de frayeur ont été cacher leur honte à l'ombre des trônes qui chancellent dans toutes les régions de l'Europe.

Voyez quelle est votre puissance! il ne vous reste plus qu'à faire justice de ces intrigans, de ces déprédateurs, de ces hommes de sang qui pèsent encore sur la patrie, qui voudraient rivaliser avec vous et qui ne cherchent à perpétuer la terreur que pour échapper au glaive inexorable de la loy. Soyez terribles aux méchants, rassurez les bons contre des attentats nouveaux, et bientôt vous verrez la Révolution s'avancer vers le terme ou nous désirons tous de la voir arriver.

Sure de votre courage, l'administration régénérée du district de Laon, vous adjure de consommer le bonheur du peuple magnanime qui vous en a donné tous les moyens. Vous avez pris l'engagement de le rendre heureux; nous prenons aussi celui de vous seconder de toutes nos forces.

Nos éloges n'iront pas au-devant des devoirs que vous avez encore à remplir. Appelés du sein de nos paisibles familles aux fonctions administratives, nous ne savons pas apprêter les parfums enivrants de la flatterie. Mais voudriez vous être traités comme les agens de l'ancien régime? Voudriez-vous que l'esprit public à sa naissance perdit cette fierté virginale qui constitué le caractère de sa jeunesse? des hommes libres se deshonoreraient les uns par l'offrande, les autres par la jouissance de la louange. C'est à la République seule que nous devons nos hommages. Les hommes ne sont rien; la Convention est le foyer central de la liberté, la République est tout. Aussi nous écrivons nous avec tous les Français. Gloire à la Convention nationale et vive à jamais la République une et indivisible.

*Suivent une dizaine de signatures.*

## 9

**La société populaire de Guingamp [Côtes-du-Nord] proteste de son inviolable attachement à la Convention nationale et l'invite à rester à son poste pour consolider la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (21).**

(20) C 323, pl. 1384, p. 40.

(21) P.-V., XLVIII, 42.

[*La société populaire et républicaine régénérée de Guingamp à la Convention nationale, le 19 vendémiaire an III*] (22)

Représentans du Peuple,

Quand la France s'élève aux plus glorieuses destinées, quand la liberté se consolide et que le peuple libre touche à l'instant du bonheur, des intrigans et des conspirateurs menaceraient-ils de faire évanouir les plus belles espérances? A l'instant où la justice, cette fidèle amie de la vertu, nous présage son heureux retour, la terreur doit-elle encore glacer nos coeurs d'effroi, comprimer nos pensées, et nous interdire la douceur d'épancher nos sentimens dans le sein même de nos législateurs?

L'anarchie cruelle dévoreroit-elle encore nos plus douces jouissances, et la discorde, rallumant sans cesse son flambeau fatal, ne nous éclaireroit-elle que pour être témoin de nos malheurs et des forfaits qui ensanglanteraient notre patrie?

La justice, la justice, représentans du peuple! c'est le voeu de l'homme vertueux; c'est son égide, et c'est la terreur des scélérats!

Loin de nous la pensée d'être modérés envers ces hommes qui se déclarent les ennemis de la République. La justice et la vertu nous commandent, au contraire, de les livrer à son glaive vengeur; mais la justice ne frappe pas à l'aveuglette... L'innocent triomphe, et le crime seul est précipité dans le néant.

Représentans, votre énergie nous rassure. Le peuple que vous représentez, le peuple que vous avez tant de fois sauvé, vous contemple et vous admire: c'est pour lui que vous travaillez, et il ne souffrira jamais qu'aucune faction s'élève à votre niveau, ni rivalise avec vous. Son serment a été prononcé; c'est à vous à lui dicter des lois, et à diriger l'esprit public: vous êtes armés de sa toute puissance. Que ces insectes bourdonnants, que ces continuateurs du moderne Catilina, que ces sanguinaires antropophages se taisent donc et rentrent dans la poussière.

La Société arrête, à l'unanimité, que fidelle à ses principes, elle demeurera inviolablement attachée à la Convention nationale, comme centre de l'autorité souveraine, comme guide de l'esprit public, méritant la confiance et l'admiration du peuple français, l'invitant de rester à son poste pour consolider la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.

La Société arrête, que la présente sera imprimée et adressée à la Convention nationale et aux sociétés populaires.

*A Guingamp, le 19 vendémiaire, l'an troisième de la République Française une et indivisible.*

Signé, LEBIHAN, président,  
HERPE aîné, vice-président,  
Jh. SAMSON et LEBAIL, secrétaires.

## 10

**Les administrateurs du district de Trévoux [Ain] invitent la Convention nationale à continuer ses glorieux travaux pour le bonheur du peuple: ils annoncent que Boisset a revivifié ce district. « Tous les coeurs disent-ils, comprimés par la terreur, respirent à présent l'air de la liberté et leur attachement à la Convention est inaltérable. »**

**Mention honorable et insertion au bulletin (23).**

[*Les administrateurs du district de Trévoux à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (24)

Représentans du peuple

Les têtes audacieuses de l'hydre anarchique tombèrent le 10 thermidor, son corps monstrueux qui s'étendoit sur la surface de la République, s'est agité avec fureur et ses mouvemens convulsifs seraient encore dangereux, si la massue de la vengeance nationale n'achevait d'écraser les restes impurs de ce monstre destructeur.

Graces à votre énergie, elle finira enfin cette lutte sanglante du brigandage contre la probité, de l'anarchie contre l'ordre social; de l'usurpation du pouvoir du peuple, contre l'autorité nationale, de l'immoralité et de l'exagération contre les principes, en un mot de tous les vices contre la vertu.

La coalition anti-populaire n'existe plus, la seule autorité dépositaire des droits du peuple exerce sa toute puissance.

Pour le bonheur du Peuple, continuez d'exercer ses droits pendant le cours révolutionnaire; l'expérience des orages vous a donné cette tactique, qui vous fera conduire au port le vaisseau de la République.

Vainqueurs de tous les obstacles que les factions amoncelaient sur vos pas, vous allez parcourir rapidement la carrière immense de la législation républicaine - l'agriculture vous devra son amélioration, le commerce son activité; les sciences et les arts leur splendeur, et la République cette organisation politique qui la rendra l'amie des peuples, la terreur des tyrans et l'admiration de l'univers.

Pour nous, appelés par votre collègue Boisset à l'administration du district, nous n'aurons dans cette carrière d'autre fanal que les lois qui émanent de tous; les faire exécuter c'est notre devoir, il nous sera doux à remplir. Boisset a revivifié ce district, tous les coeurs comprimés par la terreur respirent à présent l'air de la liberté, leur attachement à la Convention est inaltérable.

Vive la République, vive la Convention.

TABARIÉS, PERRE, MOYNE,  
WINCENTZ, BLANC, *agent national*.

(22) C 325, pl. 1404, p. 9. Adresse imprimée, 4p.

(23) P.-V., XLVIII, 42.

(24) C 323, pl. 1384, p. 41.